Etat des lieux

Après analyses et discussions sur les « fiertés » et les « regrets », les participants ont formé deux groupes, l'un pour dresser une liste de thèmes sur lesquels il faudrait agir, l'autre pour proposer des pistes de solutions.

Déficit d'information et communication sur :

- Droits humains (conventions internationales) et leur universalité
- Textes de loi existants (foncier, droit de la famille, etc.)
- Techniques agricoles, gestion financière, auto-organisation et structuration des organisations, techniques de communication appropriées

Problématique des lois/coutumes/religion :

- Existence de lois discriminatoires
- Non existence ou non application des lois
- Dualité entre lois et coutumes
- Méconnaissance des lois/procédures
- Faible participation des femmes/acteurs communautaires dans l'élaboration des lois
- Prévalence des coutumes discriminatoires, surtout en milieu rural

Faible niveau de recherche :

- Manque de données fiables et désagrégées (quantitatives/qualitatives) par sexe
- Faible investissement dans la recherche
- Insuffisance de documentation
- Insuffisance de partage des résultats et des expériences
- Manque de collaboration entre les chercheurs, les communautés et les décideurs
- Pas d'application des résultats de la recherche

Impact sur les conditions de vie des populations rurales, surtout les femmes :

- Production agricole insuffisante
- Insécurité alimentaire, avec impact sur la santé et sur la mortalité maternelle et infantile
- Sous-investissement dans le développement rural
- Stagnation du statut de la femme
- Dépendance des femmes / surcharge de travail
- Sous-scolarisation des enfants
- Vulnérabilité accrue par rapport au VIH/SIDA et aux violences domestiques et sexuelles
- Déféminisation de la production agricole
- Délocalisation / exode

L'analyse de la situation met en évidence la nécessité et l'urgence de mener des actions dans un certain nombre de domaines comme: le renforcement des capacités, l'éducation, la vulgarisation, l'accompagnement, la recherche-action, le plaidoyer & le lobbying, et le renforcement du pouvoir socio-économique et politique des femmes.

Il est par ailleurs indispensable de travailler de manière transversale à la mise en réseau, en synergie avec les acteurs de terrain, à la fédération de toutes les parties prenantes, et à la mobilisation des ressources à différents niveaux (local, national, régional et international).